

*République Française*  
*Département : AVEYRON*  
*Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue*  
*CASSAGNES BEGONHES – Commune*

**Procès verbal**

Le vendredi 05 juin 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 22 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de DRULHE Aurélie.

Secrétaire de la séance : MASSOL Brigitte

**Présents** : DRULHE Aurélie, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, CRANSAC Jérémie, ALARY Carine, MAZARS Huguette, RECOULES Maxime, MASSOL Brigitte, FRAYSSIGNES Patrick, BOUSQUET Vincent, HANNOUZ Noémie, ESCORBIAC Gaëtan, POTIER Caroline

**Représentés** : COSTES Michel représenté par DRULHE Aurélie, GRESSIER Isabelle représentée par MASSOL Brigitte

**Absents et excusés** :

**Ordre du jour** :

- NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- APROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 2026
  
- ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATIONS DES 3 DELEGUES ET DES 3 SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Délibérations du conseil** :

**NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 19/06/2026 (N° DE\_2026\_048)**

Madame le maire explique qu'une réponse ministérielle du 11 septembre 2025 indique que la nomination du secrétaire de séance doit faire l'objet d'une délibération à transmettre au titre du contrôle de légalité. Elle invite les Conseillers municipaux qui le souhaitent à se porter candidat pour assurer le secrétariat de la séance du jour.

- Mme MASSOL Brigitte se porte candidat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour dont 2 voix par procuration.

- **VALIDE** la nomination de Mme MASSOL Brigitte comme secrétaire de séance pour le conseil municipal du 5 juin 2026

Délibération : adoptée

**APPROBATON DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 (N° DE\_2026\_049)**

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à se prononcer sur le contenu du procès-verbal de la séance du 16 avril 2026.

Ouï cet exposé, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour dont 2 voix par procuration APPROUVE, le procès-verbal de la séance du 16 avril 2026

Délibération : adoptée

**Election sénatoriales : élection des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants pour les au scrutin majoritaire (N° DE\_2026\_050)**

**Vu** le code électoral ;

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** [la circulaire N° NOR : INTP2611651C](#) du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales

***Composition du bureau électoral***

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Mme MAZARS Huguette
- M. Maxime RECOULES
- Mme Caroline POTIER
- Mme Noémie HANNOUZ

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

***Élection des 3 délégués***

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Les candidatures enregistrées :

- Mme Aurélie DRULHE
- M. Julien FRAYSSE
- Mme Carine ALARY
- M. Gaëtan ESCORBIAC

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15.
- bulletins blancs ou nuls : 0.
- suffrages exprimés : 15.
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Aurélie DRULHE : 15 voix
- M. Julien FRAYSSE : 14 voix
- Mme Carine ALARY : 14 voix
- M. Gaëtan ESCORBIAC : 2 voix

Mme Aurélie DRULHE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. FRAYSSE Julien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme Carine ALARY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

***Élection des 3 suppléants***

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Les candidatures enregistrées :

- Mme Isabelle GRESSIER
- Mme Brigitte MASSOL
- M. Maxime RECOULES

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15.
- bulletins blancs ou nuls : 0.
- suffrages exprimés : 15.
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Isabelle GRESSIER : 13 voix
- Mme Brigitte MASSOL : 15 voix
- M. Maxime RECOULES : 15 voix

M. Maxime RECOULES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Brigitte MASSOL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Isabelle GRESSIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Délibération : adoptée

DRULHE Aurélie  
Président de séance



MASSOL Brigitte  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Brigitte Massol", written over a horizontal line.

